

# DOSSIER DE MÉCÉNAT

MUSÉE DE SOLOGNE

# VOUS ENGAGER AUX CÔTÉS DES AMIS DU MUSÉE DE SOLOGNE POUR SOUTENIR LE MUSÉE DE SOLOGNE ET SON EXPOSITION 2023

## ■ Pourquoi soutenir le musée de Sologne ?

Situé au cœur de Romorantin, le musée de Sologne classé « Musée de France » a pour objet de valoriser le territoire, son histoire et son patrimoine. **Propriété de la ville de Romorantin-Lanthenay** qui en assure la gestion et l'entretien, il a été créé dans les années 1950 et installé dans le site actuel en 1995.

Depuis sa réouverture en 2021, après les inondations de 2016, le musée propose une nouvelle politique de **développement culturel et touristique** : actualisation de la muséographie, renouvellement de la communication, élaboration d'animations et d'actions de médiation inclusives, création de partenariats...

Soutenir le musée de Sologne, c'est pour vous une occasion unique de marquer votre attachement au rayonnement de la Sologne au-delà de ses frontières.

## ■ Le musée de Sologne c'est quoi ?

Le musée de Sologne dévoile les secrets de son territoire singulier et fascinant : le visiteur découvre l'histoire, l'environnement naturel, l'architecture, les coutumes et les traditions. Il est guidé à travers la Sologne des landes et des étangs, parsemée de châteaux et de maisons de briques roses. Un espace est également consacré au **passé prestigieux de la ville de Romorantin**, sous le règne de François 1<sup>er</sup>, ce dernier invitant Léonard de Vinci à proposer un projet de cité idéale, localisé au centre d'un réseau de canaux et de rivières reliant l'océan Atlantique à la mer Méditerranée.

Situé dans un site paysager remarquable, **le musée de Sologne prend ses quartiers dans 3 moulins**, reliés entre eux par une passerelle au-dessus de la Sauldre. Le bâtiment, largement ouvert sur le paysage environnant, offre une vue imprenable sur la Sauldre, la ville de Romorantin et le château de Louise de Savoie.

Bien intégré dans la vie culturelle romorantinaise, le musée est une **institution dynamique** dont la vie est rythmée par des événements artistiques et culturels de toutes natures : acquisitions ou restaurations d'œuvres d'art, organisation d'expositions temporaires, d'activités pédagogiques, publications et projets de médiation innovants à destination de différents publics pour un accès à la culture plus large.

Le musée de Sologne, c'est également le **centre de documentation sur la Sologne** qui conserve en son sein une **bibliothèque patrimoniale** exceptionnelle et les **archives municipales** riches de documents historiques inédits.

## ■ Associer votre nom au musée de Sologne, c'est :

- Acquérir une image de prestige auprès d'un large public à la fois local, régional et national
- Rencontrer lors des vernissages des partenaires, institutions publiques, collectivités territoriales ... dans un contexte favorable aux échanges

## Et au sein de votre entreprise, un moyen de communication interne :

- Introduire de nouvelles valeurs dans votre entreprise
- Valoriser l'image de votre société au sein de son personnel et de ses partenaires
- Impliquer et sensibiliser vos salariés autour d'évènements culturels qu'elle soutient

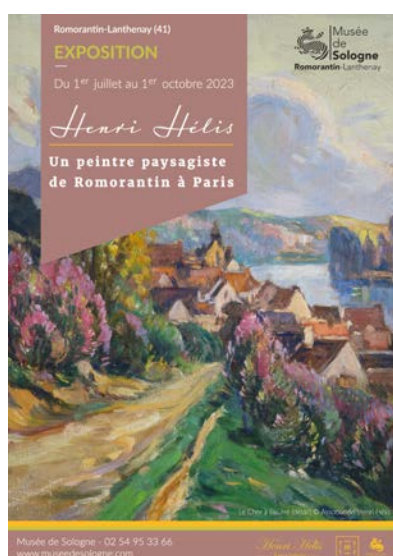
## ■ Soutenir l'exposition

### « Henri Hélis. Un peintre paysagiste de Romorantin à Paris »

Le musée de Sologne a besoin de votre soutien pour permettre la réalisation de projets à la hauteur de l'histoire de son territoire. Votre entreprise peut s'associer à cette vitalité en tant que partenaire pour accompagner et soutenir notre projet d'exposition 2023.

Du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> octobre 2023, le musée de Sologne organise une exposition exceptionnelle consacrée au peintre Henri Hélis, de son vrai nom Hyppolite Etienne Hélie, né à Romorantin en 1872 et mort à Paris en 1945. Totalement méconnu du public actuel, cet artiste discret est l'un des paysagistes remarquables de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il participe aux plus grandes expositions de son temps dont il est, pour la plupart, l'un des organisateurs aux côtés des artistes de la modernité : Cézanne, Guimard ou Signac.

Henri Hélis s'installe dans la capitale vers 1890 et représente la vie parisienne et ses environs, pourtant, il reste attaché à la campagne solognote et à Romorantin qu'il peint à de nombreuses reprises.



Initié au paysage naturaliste, l'artiste propose, au fil de sa carrière, une peinture personnelle et lumineuse, aux formes synthétiques et à la touche vibrante et colorée, dans la mouvance impressionniste. Amateur de photographies, qu'il utilise comme modèles, il expérimente les cadrages et décentre parfois ses compositions dans lesquelles l'eau, celle des rivières, des étangs et de la mer, tient une place importante.

L'exposition est organisée en partenariat avec l'association Henri Hélis qui conserve, restaure et valorise le fonds d'atelier de l'artiste. Elle permettra de découvrir le peintre à travers plus de 30 œuvres inédites, accompagnées d'un fonds documentaire important et rare mettant en lumière son activité de peintre de Salon. Une monographie, réalisée en collaboration entre l'Association Henri Hélis, le musée de Sologne et l'Association des Amis du musée de Sologne, sera disponible à cette occasion.

## Quelques oeuvres d'Henri Hélix



*Soir de 14 juillet*  
© Association Henri Hélix



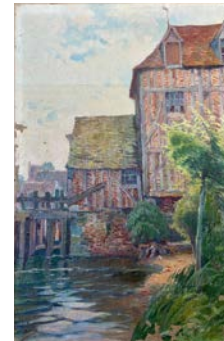
*Étang de Loreux*  
© Association Henri Hélix



*Roseraie avec statue de femme*  
© Association Henri Hélix

### ■ Vous pouvez contribuer en participant :

- À l'édition d'une monographie sur le peintre Henri Hélix : ouvrage entre 240 et 256 pages, tiré à 1000 exemplaires, format à la française, 22 cm sur 29 cm avec une couverture contrecollée sur carton.  
Montant de l'opération 10 000€
- Au financement de l'exposition : le transport des œuvres, la muséographie, la création d'actions de médiation, la promotion de l'exposition ...  
Montant de l'opération 22 000€
- À la restauration du tableau *Le moulin des Garçonnetts*  
Montant de l'opération 5 000€



### ■ Comment nous soutenir ?

Entreprendre une action de mécénat peut s'inscrire dans l'activité de votre entreprise, quelle qu'en soit la taille ou la spécialité.

Votre contribution peut consister en **numéraire** par chèque ou virement à l'ordre de l'association des Amis du musée de Sologne, mais également en **nature** (matériels) ou en **compétences** (communications, transports, assurance, signalétique...)

Pour inscrire votre action dans la durée, vous pouvez adhérer à l'Association des Amis du musée de Sologne.

## ■ Quels avantages offerts en contrepartie de votre mécénat ?

Elaborées « sur mesure » en fonction de vos besoins, les contreparties offertes par le musée de Sologne confèrent une visibilité optimale à votre entreprise et à notre partenariat.

### **En soutenant le musée de Sologne vous bénéficiez de nombreux avantages :**

#### ***Les avantages fiscaux (lors d'un don en numéraire)***

Le musée de Sologne, classé « Musée de France », bénéficie de dispositions fiscales (loi du 1<sup>er</sup> août 2003) qui vous permettent de déduire de votre impôt sur les sociétés 60% du montant de votre don (dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires). Si ce seuil est dépassé, l'excédent peut être reporté sur le paiement de l'impôt dû au titre des cinq exercices suivants. Le report est le même en cas d'exercice non bénéficiaire.

#### ***Les contreparties immatérielles***

Les contreparties immatérielles désignent les avantages en termes d'image et de communication pour votre entreprise :

- **Mention de votre nom et/ou de votre logo** sur les outils de communication liés à l'exposition : site Internet, réseaux sociaux et supports papier : cartons d'invitation, monographie de l'artiste, affiches, bannières, flyer...)
- **Création d'une page** présentant votre soutien sur le site Internet du musée de Sologne avec lien vers votre propre site Internet
- **Mention du soutien de votre entreprise** dans les relations presse menées par le musée de Sologne
- **Possibilité d'utiliser gratuitement** des images du musée de Sologne et de l'exposition pour votre communication institutionnelle, interne et externe

#### ***Les contreparties valorisables***

Des contreparties valorisables peuvent être proposées dans la limite de 25% du montant du don pour le cadre général.

On entend par contreparties valorisables les laissez-passer à tout ou partie du site, les invitations à l'inauguration d'expositions, la possibilité d'organiser des manifestations privées de prestige, etc. :

- **Billets d'entrée gratuits** au musée de Sologne pour les salariés et les clients de votre entreprise
- **Invitation autour d'un événement** organisé pour présenter l'exposition « *Henri Hélis. Un peintre paysagiste de Romorantin à Paris* »
- **Visites conférences privées** du musée et de l'exposition « *Henri Hélis. Un peintre paysagiste de Romorantin à Paris* » suivies d'un vin d'honneur

## Cette opération de mécénat est portée par les Amis du musée de Sologne

L'Association des Amis du Musée de Sologne, créée en 1996 se donne pour objectifs de soutenir le musée et de contribuer à son rayonnement. Elle rassemble plusieurs dizaines d'adhérents.

Elle a ainsi permis l'enrichissement de ses collections par des acquisitions, telles que des lettres d'Ovide Scribe, ou la salamandre en céramique, ou par le soutien financier à des restaurations nécessaires aux œuvres. Des membres de l'Association participent bénévolement à l'animation d'événements comme la Nuit des Musées ou les Journées du Patrimoine. Ils se sont également investi, après la crue de 2016 pour aider au nettoyage et au stockage des pièces (environ 7000!) de la collection de Michel Pasquier, acquise par la Ville, puis à l'installation de l'exposition «Céra'brique» à la Fabrique Normant.

Elle organise régulièrement des conférences qui permettent de faire connaître des aspects des collections du Musée ou de la vie en Sologne.

Elle a contribué également à l'édition de brochures historiques en lien avec des expositions temporaires du Musée, ainsi qu'à la réalisation du catalogue "Céra'brique", véritable ouvrage de référence en la matière.

Aujourd'hui, elle s'implique avec plaisir dans la préparation de l'exposition « Henri Hélis, un peintre paysagiste de Romorantin à Paris », en faisant un appel au mécénat pour le financement d'une monographie sur le peintre. Le montant prévisionnel de l'édition de cet ouvrage dépasse les possibilités budgétaires régulières de l'association. C'est pourquoi nous nous adressons à vous, persuadés que vous serez sensibles à l'intérêt de cette exposition pour le Musée, pour la Ville et le territoire, et que vous aimerez associer le nom de votre entreprise à son succès.

En vous remerciant par avance, nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information nécessaire.

### Informations

#### **Valérie Maillouchon**

Directrice du musée de Sologne  
06 67 74 32 50  
valerie.maillouchon@romorantin.fr



#### **Annick Perrot**

Présidente  
des Amis du musée de Sologne  
06 20 66 24 21

#### **Jean-Claude Delanoue**

Vice-président  
des Amis du musée de Sologne,  
en charge du mécénat  
06 81 40 41 90  
amisdumusee.sologne@gmail.com